

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 7 NOVEMBRE 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 7 novembre 2011 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 Présents : 13

Excusés : Jean SIMONET (pouvoir à Maurice GELAY)
Fabrice PLANEL (pouvoir à Franck ROMAN)

Secrétaires de séance : Patricia THERY - Daniel CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2011 est approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

Dénomination et numérotation des voies

La dénomination des voies est terminée et l'ensemble des bâtiments a été numéroté.

La délibération du 6 décembre 2010 adoptant la dénomination doit être modifiée, quelques voies devant être dénommées différemment ou découpées d'une autre manière.

Il s'agit de :

1°/ La création de l'impasse de la Mare, perpendiculaire au Chemin de la Pénrière

2°/ La création du Passage des Chats, perpendiculaire à l'Impasse des Chats

2°/ La création de l'Allée Auguste Guinon, perpendiculaire à la route de la Maladière vers le Château de Bois Franc

3°/ La re-dénomination du Chemin de la Salamandre, (ancienne impasse de Bois Champ Dieu) perpendiculaire à la rue des Pierres Dorées,

4°/ sur lequel se greffe l'impasse de Bois Champ Dieu (modification du tracé).

5°/ La création du Chemin des Parrelles ayant son origine sur le chemin saint Paul.

6°/ La modification du sens du Chemin rural du Petit Cosset qui va du chemin de la Place vers la Montée du Viaduc.

La couleur des plaques (voies et numéros) sera étudiée par la Commission lors d'une prochaine réunion et un devis sera demandé à différentes entreprises.

Etes-vous d'accord pour apporter ces modifications à la précédente délibération ?

Au vote : 15 voix pour

Taxe d'aménagement (ex Taxe Locale d'Equipement)

Au 1^{er} mars 2012, la T.L.E. sera remplacée par la Taxe d'Aménagement. Celle-ci est applicable aux demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et aux déclarations préalables). Son mode de calcul est différent et ne repose plus sur la S.H.O.N. (surface hors œuvre nette) et procurera moins de recettes pour la commune.

La T.L.E. précédemment fixée au taux de 5%, Monsieur le Maire propose d'affecter ce même taux pour la taxe d'aménagement.

Etes-vous d'accord pour fixer le taux de la Taxe d'Aménagement à 5% ?

Au vote : 15 voix pour

Proposition d'acquisition d'un terrain près de l'école

L'estimation des Domaines réalisée en septembre 2010 étant caduque, une nouvelle demande a été adressée le mois dernier, la réponse des Domaines nous est parvenue le 22 octobre. Le prix de 5 000 € proposé par les propriétaires correspond à l'estimation faite par les Domaines.

Etes-vous d'accord pour acheter de ce terrain au prix de 5 000 € (CINQ MILLE EUROS) et autoriser Monsieur le Maire à signer les actes correspondants ?

Au vote : 15 voix pour

Cave coopérative : sortie de vignes communales

La commune, engagée à la cave coopérative OEDORIA, n'a pas fourni de récolte cette année étant donné que les vignes communales situées près du lotissement du Pilon ont été arrachées, ou ont fait l'objet d'un changement de mode d'exploitation. Oedoria, interrogée sur les conditions de désengagement, a fait part de sa réponse.

La somme à verser correspondant à l'engagement restant, soit 14 ans, s'élèverait à 52 146.45 €. Au vu de l'importance déraisonnable de ce montant et des bonnes relations entretenues entre les deux parties, OEDORIA propose de passer un accord transactionnel afin de rompre le contrat et demande à la commune de verser 2 500 € (DEUX MILLECINQ CENTS EUROS).

Etes-vous d'accord pour signer cet accord transactionnel ?

Au vote : 13 voix pour – 2 contre

Salle des fêtes : changement des radiateurs

Afin de terminer la réfection de la cuisine de la salle des fêtes, il convient de changer les deux convecteurs électriques qui ont 30 ans. Le devis correspondant s'élève à 741.52 € TTC

Etes-vous d'accord pour procéder à ces travaux ?

Au vote : 15 voix pour

Régies communales

(Reporté pour complément d'informations)

Musée de Vonnas : corbillard communal

En raison de la fermeture du Musée des Attelages de Vonnas, la commune a l'opportunité de récupérer le corbillard hippomobile communal qu'elle lui avait prêté il y a plusieurs années. Si le conseil est favorable, il faudra trouver une solution pour le rapatrier dans la commune.

Etes-vous d'accord pour le ramener à Jarnioux ?

Au vote : 15 voix pour

Informations et questions diverses

➤ Lors du Salon du G.A.B. (groupement des artistes du Beaujolais) qui se déroulait du 22 octobre au 6 novembre à Villefranche sur saône, le 1^{er} Prix a été attribué à Mme Guylaine QUINET de La Chataigneraie à Jarnioux, nous la félicitons.

➤ M. KARAGOSSIAN, artiste peintre, propose à la commune une de ses œuvres représentant notre village pour la somme de 125 € et nous fait don d'une seconde.
Etes-vous favorable à cet achat ?

Au vote : 9 voix pour - 6 abstentions

➤ La Commission Travaux s'est réunie et a évoqué 4 sujets :

- anciens WC dans la cour de l'école : les travaux sont programmés pendant les vacances de Pâques : comblement de la fosse, réfection des murs et sols, pose de portes.
- WC de la salle des fêtes : basé sur l'étude faite par A.U.M. possibilité de conserver le même volume : déplacement de cloisons, pose de carrelage, mise aux normes accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pré-chiffrage à réaliser pour inscription au budget.
- aménagement de l'ancienne usine Favrot : faire appel à un architecte pour une pré-étude concernant l'aménagement d'une cantine et d'une bibliothèque
- appartement au-dessus de l'école : prévision d'y aménager une classe supplémentaire, identique à celle du rez-de-chaussée : ouvertures à prévoir, cloisons à supprimer, peinture des murs, plafond suspendu, sols, éclairage. Pré-chiffrage à réaliser pour inscription au budget.

➤ L'association « A l'Ombre du Chêne » a adressé le courrier précisant leur souhait de récupérer l'ancienne cabane en bois de la SNCF dans le but d'y installer une exposition sur le Chemin du Tacot, comme suite à la demande de la Commission Culture lors du dernier conseil.

➤ Quelques dates d'occupation de la salle des fêtes ont changé pour le mois de mars 2012 :

- du 9 au 11/03 : conscrits de la classe en 2
- 17/03 : soirée AJJ
- 24/03 : spectacle culturel organisé par la commission Culture

➤ Le mur situé au carrefour de la rue du Château et de l'impasse à Laye est déformé. Ceci est dû aux voitures qui descendent de l'impasse à Laye et tournent à droite sur la rue du Château.

➤ Franck ROMAN nous fait le compte rendu du comité du SYDER du 4 octobre : réélection du bureau suite à la démission du Président Charles BRECHARD. Le nouveau président est Paul VIDAL, l'ensemble des vice-présidents a été réélu. Prochain comité le 15/11/2011.

- Franck ROMAN participera à une réunion de la commission Social Enfance et Jeunesse de la CCPBO lundi 14 novembre : réflexion sur le sujet des difficultés rencontrées par certaines communes confrontées au remplacement de médecins cessant leur activités, animée par Monsieur Lilian BROSSE, responsable adjoint de l'offre ambulatoire auprès de l'Agence Régionale de Santé.

- La cérémonie des Vœux du Maire à la population est fixée au samedi 7 janvier 2012.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, lundi 5 décembre 2011 à 20 h 15

Fin de la séance à 22 H 10.